

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Le Castel - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Le Castel - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (43611)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Le Castel - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (43611)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Tous les résultats scolaires des classes de 1ère et de Terminale et notamment : gestion, pratiques professionnelles et langues vivantes	Bulletins et résultats examens	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques, autonomie, investissement	Évaluation du travail réalisé par l'élève par la fiche avenir	Important
Savoir-être	comportement général des candidats	Appréciations sur les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	les motivations et l'intérêt exprimés par le candidat pour la formation, et sur la pertinence de son projet professionnel	Intérêt manifesté pour le métier dans le projet formation; éléments du parcours (stages, immersion)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements divers	les informations apportées par la rubrique "activités, stages, expériences professionnelles"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été étudiées à partir des bulletins des années de 1ère et Tle, ou du parcours post bac. La fiche avenir a donné lieu à une attention particulière tout comme le projet de formation, ainsi, dans une moindre mesure, que le parcours de scolarité. Plusieurs professeurs participaient à cette commission (8), et pour chaque dossier étudié, deux analyses étaient confrontées afin d'obtenir un classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est recommandé à tous les candidats de bien se renseigner auprès de l'équipe pédagogique en participant aux Journées Portes Ouvertes et/ou aux immersions. La qualité de la formulation du projet de formation reste inférieure à ce que l'on peut attendre de candidats envisageant une poursuite d'études supérieures (maîtrise insuffisante de la langue française, argumentation pauvre, copier/coller de modèle sur internet). Le projet doit être formalisé de façon précise, individuelle et doit permettre à la CEV de comprendre la démarche du candidat.

Signature :

Xavier FERRAND,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Le Castel